

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
 La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'UN CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
47, RUE NEUVE, 47

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 FÉVRIER 1886

EST-IL ENCORE TEMPS ?

La protestation des cardinaux français contre les accusations contenues dans la déclaration ministérielle de M. de Freycinet est très commentée par la presse étrangère. L'opinion européenne y voit un document d'une importance considérable et un sérieux avertissement pour le gouvernement de la République.

On remarque surtout le contraste entre le ton de cette lettre, très ferme mais très digne et le caractère singulièrement agressif et passionné qu'avait revêtu le document gouvernemental.

Le ministre avait généralisé quelques menus faits particuliers et il n'avait pas craint de porter contre le clergé tout entier les inculpations les plus inamovibles.

Les archevêques cardinaux de Paris, Lyon et Toulouse ont protesté contre cette iniquité.

Ce qui est vrai, ont-ils dit dans la lettre que nos lecteurs connaissent, c'est qu'en France une minorité antichrétienne voudrait identifier ses hautes religions avec le gouvernement; mais ce qui est vrai aussi, c'est que le clergé, fidèle à défendre la cause sacrée de la religion, s'applique de plus en plus à la séparation des passions et des intérêts de la politique.

Et plus loin :
Le clergé ne se dissimule nullement la gravité de la situation présente au point de vue religieux. Nous serons, comme nos pères, disposés à tout supporter, tant qu'on ne nous demandera rien de contraire à notre conscience et à notre honneur. Nous n'obéirons pas la parole autorisée qui nous rappellerait naguère que l'Église n'a repouvé en soi aucune des formes du gouvernement. Cette parole sera toujours la règle de notre conduite envers l'État, et nous ne pouvons consentir à ce qu'on mette en suspicion notre amour et notre dévouement pour notre patrie.

Le *Moniteur de Rome*, organe accrédité de la pensée du Vatican, fait ressortir toute la portée de cette lettre.

Il constate, non sans raison, qu'il n'existe pas actuellement un pays où, dans sa très grande majorité, le clergé fasse preuve de plus de réserve et de discrétion qu'en France sur le terrain politique.

Le journal romain engage M. de Freycinet à examiner ce qui s'est passé de l'autre côté de la Manche aux dernières élections anglaises. L'exemple est topique. On a vu en Angleterre les hauts dignitaires de l'Église anglicane et de l'Église catholique se jeter résolument dans la mêlée électorale. Et, ajoute le *Moniteur*, cette attitude n'a surpris ni froissé personne.

Voici la conclusion de l'article :

En France, nous le savons, les mœurs politiques sont autres. Si le droit du clergé de participer à une lutte électorale, ou s'engager les intérêts les plus sacrés des âmes, n'est pas douteux, l'opportunité de faire usage de ce droit peut l'être. Il peut arriver, dans certains cas, que cette intervention du prêtre présente de sérieux inconvénients, et soit plus nuisible qu'utile. Ce sont précisément ces raisons de tact et de prudence qui dictent la neutralité et l'abstention qu'observe le clergé français dans les luttes électorales actuelles. La protestation des cardinaux-archevêques affirme de nouveau cette sage attitude; ainsi tombent les spécieux prétextes dont s'est servi le ca-

bienet pour couvrir sa reprise d'hostilités contre l'Église. Aujourd'hui, devant l'opinion, la campagne des suspensions de traitement est jugée. Si cette guerre regrettable continue, le pays saura quel est le but véritable que poursuivent les pourfendeurs d'abus qui n'existent pas et ces dresseurs de torts imaginaires.

Le gouvernement et le parti républicain comprendront-ils toute la portée de ces avertissements? Se diront-ils que la Lettre des cardinaux est d'autant plus significative qu'elle est d'une modération extrême.

La politique des gauches trouble de plus en plus la paix religieuse.

Sans la longanimité, la sagesse et la haute prudence du pape Léon XIII, la rupture serait faite depuis longtemps entre Rome et le gouvernement républicain.

Peut-on encore espérer qu'elle sera évitée ?

ALFRED REBOUX.

NOUVELLES DU JOUR

Les permutations dans l'armée
Paris, 3 février. — Le ministre de la guerre a donné aujourd'hui l'ordre concernant les permutations des régiments de dragons qui sont en garnison à Joigny, Evreux, Compiègne et St-Omer. Le 1^{er} régiment va de Joigny à Evreux, le 2^e, d'Evreux à Joigny, le 3^e de Compiègne à Saint-Omer et le 5^e, de Saint-Omer à Compiègne.

La persécution religieuse
Le diocèse d'Amiens semblait épargné dans la guerre que le gouvernement a déclaré au clergé. L'écho de la Somme nous apprend que vingt-trois vicariats ont été supprimés dans la Somme.

L'élection des Landes
Mont-de-Marsan, 3 février. — Nous avons eu aujourd'hui une magnifique réunion conservatrice, à laquelle assistaient plus de 1.800 électeurs. M. de Ravignan, sénateur, et les députés royalistes ont été acclamés. De chaleureux applaudissements ont accueilli leurs discours.

L'élection de la Sarthe
Le *Journal de Le Mans* annonce la candidature de M. de La Rochejaquelein, ancien député royaliste des Deux-Sèvres, à l'élection législative de la Sarthe.

L'arrangement entre la France et l'Allemagne
Berlin, 3 février. — On a communiqué au Reichstag le protocole de l'arrangement conclu le 21 décembre entre le comte Herbert de Bismarck et le baron de Courcel, ambassadeur de France, relatif aux possessions françaises et allemandes sur la côte occidentale de l'Afrique et dans les mers du Sud, ainsi que des notes sur l'établissement germano-africain de Galmis, de Rambourg et sur le chef Mansa, à Porto-Seguro.

D'après cette arrangement, l'Allemagne renonce en faveur de la France, dans la baie de Biafra, à tous ses droits de souveraineté ou de protectorat sur les territoires situés au sud de la rivière Kampo.

La France renonce à toutes ses revendications territoriales au nord de cette ligne.

Nouvelles arrestations à Deczeville
Deczeville, 3 février. — Ce matin, cinq nouvelles arrestations ont été opérées. Ce sont celles des nommés Pusch, Frédéric et Auguste Alzart, Perce Camille Julliard Prosper.

La grève de Saint-Quentin
La grève s'est étendue à trois autres usines de tissage de St-Quentin, maisons Gibréau, Hamon et Sichel. Les grévistes ont parcouru les rues de la ville en chantant. Quelques-uns d'entre eux ont essayé d'entrer de force dans une usine.

La gendarmerie et la police ont pu s'opposer à cette tentative et ont dissipé les attroupements. On craignait, hier soir, que les ouvriers de deux autres fabriques ne se missent également en grève.

Un naufrage
Bayonne, 3 février. — Ce matin, à six heures, le brick le *Nouveau-St-Pierre*, de St-Malo, venant à Bayonne, chargé de froment, a été jeté à la côte à un kilomètre au nord de l'entrée de l'Adour. L'équipage, composé de sept hommes a péri. La cargaison du navire est complètement perdue.

Les inondations à Lyon

Lyon, 3 février. — Les plaines ont amené divers accidents matériels dans les régions traversées par le Rhône. Dans la nuit du lundi au mardi, les eaux de torrents déborderont ont coupé la voie du chemin de fer de Lyon à Oyonnax, en deux endroits, entre les stations de La Plaine et de Tanguay. Il a fallu organiser le transportement des voyageurs. Le Rhône a cru hier et cette nuit avec une rapidité extraordinaire. Dans l'aim, de nombreux torrents et les affluents du Rhône ont débordé sur un large parcours.

On prête cette parole à M. le Président de la République: « Si la République laisse tout dire, c'est à condition de ne rien laisser faire. »
C'est qui vient de se passer à Deczeville nous montre toute l'efficacité de la formule présidentielle.

L'ÉGLISE LIBRE

En admettant, ce que je n'admets pas, qu'un peuple puisse être heureux et policé sans un culte, peut-on envisager comme possible et réalisable, en notre pays, l'abolition du culte catholique? Six années de persécution, la guillotine, les noyades, les massacres, la déportation, la formation des églises, la proscription des emblèmes religieux et la suppression de tout subside n'ont pas suffi.

Faut-il établir dès à présent l'Église libre dans l'État libre ?

Bouaparte, à son apogée, ne s'est pas jugé assez fort pour tenter l'expérience. Ajoutons que l'État libre qui serait dans son sein l'Église libre ne constituerait pas un État libre. Nous n'en avons ni les lois ni les mœurs. Si nous avions l'État libre en force, il faudrait rendre l'Église libre l'instinct. Mais à cela personne ne pense. Non, personne! Ceux qui veulent l'Église séparée la veulent asservie.

Faut-il les suivre? Faut-il transformer le Concordat en simple loi de l'État, mais en loi oppressive qui mettrait le clergé et la religion à la discrétion du pouvoir politique? Ce serait marcher à reculons. Ce serait le commencement d'une longue guerre et d'une guerre contre le principe même de la République. Les armes dont l'État dispose aujourd'hui ont été forgées de la main de Bouaparte, qui s'y connaissait en autorité. Oserait-on dire que ce qui suffisait en 1801, au premier consul Bouaparte, ne peut plus suffire en 1886, à M. le président de la République? Jules SIMON.

L'INSTITUTEUR NEUTRE

Dans le fort beau discours qu'il a prononcé cette semaine au Sénat, M. Chesnelong a très heureusement démontré que l'instituteur neutre n'existe pas: Nous engageons les père et mère de famille à méditer ce passage du discours de l'éminent orateur :

Dans vos écoles laïques il y a des maîtres qui sont chrétiens dans le fond de leur âme; vous pouvez sans doute, leur empêcher d'enseigner le catéchisme et l'histoire sainte aux enfants; mais quand ils rencontrent dans leur enseignement Dieu et la religion — et ils ne peuvent pas ne pas les rencontrer, parce qu'ils se mettent à tout — il y aura dans leur âme, dans leur attitude, dans leur parole, dans le son de leur voix, quelque chose qui sera senti et compris par l'enfant.

De même, il y a des maîtres qui ne sont pas chrétiens, des maîtres qui ne passion personnellement, par habitude, par préoccupation intéressée quelconque, sont hostiles aux idées religieuses. Eux aussi rencontrent Dieu et la religion dans l'enseignement. Les plus violents en parlent avec un mépris qui dévasterait l'âme des enfants. Les plus modérés froissent leurs impressions par certains mots, par certains gestes, par certains sourires qui n'échappent pas à l'attention curieuse de l'enfant et qui font passer sur lui comme un souffle d'impureté. (Tels et tels, il y a de la vérité.) Voilà donc de quoi ne compose le personnel de vos écoles laïques. Il y a des maîtres chrétiens qui ne peuvent pas, qui ne veulent pas dissimuler leur croyance et qui quelquefois en font montre.

Mais l'instituteur neutre, qui donne à l'enfant, qui dit la rencontre? Il n'y en a pas et j'ajoute qu'il ne peut pas y en avoir. C'est qu'il n'est pas donné à l'homme d'être neutre vis-à-vis de Dieu. Quand il ne l'adore pas, il le blasphème, et quand il ne l'aime pas il le hait. (Applaudissements à droite.)

Nouvelles Parlementaires

LA RETRAITE DE M. BÉRAND. — M. BÉRAND, sous-secrétaire d'État.

On parle de la retraite éventuelle de M. Bernard, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur.

Une retraite qui est plus qu'éventuelle est celle de son chef, le ministre de l'Intérieur.

M. Sarrrien a peu de dégoût de ce qu'il a été mis dans le pétrin par M. Bernard, et en réalité assez fatigué, quittera la place Beauvau dans un délai qu'on ne peut encore préciser, mais la nouvelle est certaine.

On a vu une preuve dans ce fait que son chef de cabinet, M. Lafont, se présente dans l'Yonne au siège laissé vacant par la mort de M. Villain.

On annonce la candidature dans l'Aisne de M. Ribot au siège vacant à la suite de la mort de M. Villain.

INTERPELLATION BASIL SUR LA GRÈVE DE DECAZEVILLE. — Le Conseil des ministres examinera demain la question d'une interpellation déposée par M. Basil au sujet des événements de Deczeville. Le ministre des travaux publics attend les rapports qu'il a demandés aux ingénieurs de l'État. Il est probable que M. Basil n'acceptera pas le débat avant d'avoir reçu ces rapports et s'être renseigné sur l'importance de la grève de l'AVEYRON.

PROPOSITIONS DIVERSES. — La commission d'initiative a pris aujourd'hui en considération les propositions suivantes: Renouvellement partiel de la Chambre. Transformation de la carte postale à 10 centimes en carte fermée. Sécurité des voyageurs dans les chemins de fer.

LA CLASSE. — Dans la séance tenue aujourd'hui par la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la classe, M. Legerand, de Leclercq, a donné de longs et intéressants détails sur la législation de la classe en Allemagne.

BULLETIN ÉCONOMIQUE. — La vérité sur la Béaradine.

On lit dans le *Béaradine* :

L'attention du public a été attirée, depuis quelques temps, par des articles de journaux parisiens, d'ailleurs absolument étrangers à la question, et plus récemment par un rapport du conseil de France à Rotterdam, inséré il y a une dizaine de jours, dans le *Journal officiel* sur un nouveau textile découvert dans les tourbières de Hollande, par M. Bérand, industriel, à Maestricht, et baptisé par lui du nom de *Béaradine*.

Ayant reproduit l'un de ces articles, dans notre numéro du 31 décembre, d'ailleurs sous toutes réserves, (1) M. Bérand s'est mis en rapport avec nous et nous a adressé, sur notre demande, divers produits de sa fabrication.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs que les différents types qui composent cet envoi ne sont pas présentés avec toute la sincérité désirable.

Un de nos amis, M. Ch. Mouchel, professeur à la Société industrielle d'Elbeuf, ayant bien voulu se charger de l'examen détaillé de ces échantillons, nous communiquent en effet la note suivante, résumant ses observations.

L'envoi qui vous a été fait par M. Bérand, comprend :

1° Deux types de matière première, dite *Béaradine*, préparée pour la filature.

2° Cinq écheveaux de filés formant trois types distincts.

3° Deux échantillons d'articles divers, genre draperie.

4° Matière première, d'origine végétale, provenant, selon toute probabilité, d'une plante du genre carex, dont les fibres ont été rouies naturellement par un long séjour dans les tourbières.

Ce fil est semblable à celui du chanvre, ténacité moindre, diamètre variant de 110 à 140 de millimètre, suivant le degré de désagrégation des fibres, entre lesquelles sont encore interposées quelques particules terreuses; longueur variant de 20 à 50 millimètres. Toucher dur et sec. Je ne crois pas qu'une matière conforme à cet échantillon puisse entrer dans la composition d'un fil fin plus que 4.000 mètres au kilogr., et encore y aurait-il lieu de craindre l'encrassement rapide des cardes.

Dans le type n° 2, coté à 40 cent., la désagrégation des fibres est poussée plus loin, leur diamètre varie de 120 à 150 de millimètre; le toucher est aussi plus doux, mais ces résultats sont obtenus aux dépens de la longueur moyenne, qui tombe à 20 millimètres, et de la résistance. Cette matière pourrait être employée dans les fils de 5 à 6.000 mètres au kilogramme.

Les deux types peuvent, dans leur ensemble, être considérés comme un textile végétal de beaucoup inférieur au coton, et ne possédant comme ce dernier, aucune qualité feutrante. S'il est possible de fouler certaines étoffes contenant de la béaradine, c'est qu'elles renferment, en même temps une proportion suffisante de laine douce de qualité feutrante énergique.

Fils. — Les écheveaux numéros 4 et 5 sont un mélange de coton ou de déchets de coton et de béaradine, le coton dominant, leur finesse est de 4.000 mètres au kilo.

L'écheveau numéro 3 est un mélange de laine ou de déchets de laine et de béaradine, la proportion de cette dernière n'atteignant pas 20 pour cent.

Les écheveaux numéros 4 et 5 sont un mélange de béaradine et de laine ou de déchets de laine, la béaradine dominant; ils ne sont filés qu'à 3.000 mètres.

Les trois types possèdent un toucher dur et sec dû à la présence de la béaradine, et sensible malgré un fort ensimage et une faible torsion. La grosseur de la matière et le peu de finesse des fils en rendent l'emploi complètement impossible ailleurs que dans les articles de plus bas prix, genre de Lisleux ou de Dewsbury, et encore leur emploi dans les produits de ce genre en diminuerait-il la valeur marchande.

Types d'étoffes. — Les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, genres draperie qualité commune, sont fabriqués exclusivement avec de la laine ou des déchets de laine. Ils ne contiennent pas de béaradine, non plus que de tout autre textile végétal, en proportion si minime que ce soit.

Les numéros 7 et 8 sont des articles en chaîne coton, trame coton béaradine et laine, le coton dominant. Ces étoffes sont du poids de 700 gr. au mètre en 130 cent de large. Leur valeur est d'environ 1 fr. 70 le mètre. Le premier des deux échantillons est teint en noir, le second en bronze; la béaradine convenablement prise la teinture.

Les numéros 9, 10, 11, 12, dont le premier est tissé sur chaîne coton et les trois derniers sur chaîne laine, ne sont pas des articles marchands, tellement l'emploi de la béaradine en mélange dans la trame leur communique de raideur et de sécheresse au toucher.

En résumé, de l'ensemble de ces observations, il est permis de conclure que la béaradine est loin d'être appelée à suppléer la laine ou même les déchets de laine ou de coton de la plus basse qualité, dont le prix se rapproche du sien. Son introduction dans un mélange quelconque de matières textiles augmente la difficulté de la filature, à ce point que, dans les échantillons qui nous sont soumis, il n'est pas de béaradine dans aucun fil d'un compte supérieur à 4.000 mètres au kilo. L'emploi dans les tissus de fils mélangés de béaradine, on diminue la valeur, on leur communique à la fois de la raideur et de la sécheresse dans le

toucher. Les seuls échantillons de M. Bérand dont le toucher soit satisfaisant et qui présentent une certaine valeur ne contiennent pas de béaradine.

Il y a donc lieu de prévenir le public contre les illusions que pourrait faire naître et encourager la publication officielle du rapport de M. le consul de France à Rotterdam, ainsi que les articles plus ou moins intéressés de la presse financière. Il est possible qu'avec des visées plus modestes, on puisse arriver à l'utilisation de la nouvelle matière première; mais ce jour-là, il faudra abandonner la prétention de supprimer l'élevage des moutons pour le remplacer par l'exploitation des tourbières et se résigner à considérer la béaradine comme un textile de bas prix, mais d'une valeur aussi minime que son prix.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Paris, 2 février. — Une zone très étendue de basses pressions couvre les îles Britanniques, la Scandinavie et toute l'Europe centrale. Le minimum principal est toujours au Nord, 26 mm. Deux minima secondaires se montrent en Irlande et dans le Cotentin. La situation est très incertaine et de nouveaux troubles atmosphériques sont à craindre. Les basses pressions du golfe de Gênes se déplacent vers l'Est; leur centre est aujourd'hui au sud de l'Autriche, Hermannstadt (28 mm.).

La température baisse sur le nord du Nord, le Centre et le Sud du continent; elle monte dans l'ouest et le Nord. Le thermomètre marque ce matin — 29° à Moscou, 0° à Berlin, 2° à Paris, 11° à Biarritz et 11° à Madrid.

En France, le régime pluvieux et doux va continuer. Hier, à Paris, le temps est resté calme; il y a eu plusieurs averses d'une durée, vers une heure et demie, à six heures et demie.

CHRONIQUE LOCALE. — ROUBAIX. A PROPOS D'UNE CONSIGNÉ NÉCESSAIRE. — Voici une lettre que nous attendions. Nous ne savons pas qui nous l'écrira, mais nous étions bien sûr qu'elle nous viendrait un jour ou l'autre.

Depuis deux ou trois dimanches, la police empêche la circulation des voitures, pendant quelques heures de la matinée, dans le contour Saint-Martin, côté du grand portail.

Cette consigne, donnée après diverses réclamations formulées ici ou au Conseil municipal, est appliquée plus rigoureusement depuis l'incident survenu à M. Delplaigne, professeur à l'école nationale des Arts industriels. Elle nous vaut la lettre suivante qui est écrite par une femme.

Si les habitudes de maintenir dans ce journal, pour les questions d'ordre municipal, ne nous engageaient à la publier, la plus simple courtoisie nous en ferait un devoir :

Monsieur, Je vous serai reconnaissant d'insérer dans votre journal les quelques lignes suivantes :

Qui devrais-je moi-même remercier de l'adorable consigne que, depuis quinze jours déjà, est instituée aux abords de l'église Saint-Martin ?

Depuis deux dimanches déjà, des sergents de ville font stationner les voitures au coin de la rue du Curé, ce qui oblige les personnes venant à la messe du midi de descendre à cet endroit et de passer dans la pluie et le boue à un endroit où les trottoirs existent grâce qu'on imagine, attendu que les piliers extérieurs de Saint-Martin en prennent la totalité.

Pour sortir de la messe, on a dû imposer cette mesure à cause de la pluie, et je le conçois; mais pour entrer cela n'a pas sa raison d'être.

Dans toute autre ville, on aurait sûrement un règlement général et nombre de personnes auraient fait passer leur voiture malgré la consigne, risquant un procès verbal d'autre, et c'est le plus grand nombre, seraient rentrés chez eux sans entendre la messe pour ne pas risquer d'attraper un rhume dans cet océan de boue et ne pas mettre l'usage leur toilette et le bonnet de leur nombre d'abstentions, ont pris les collines de lever la consigne.

Ici, nos bons Roubaixiens, vrais motifs de l'arrangement, protestent bien tout bas, mais n'en descendent pas moins de voitures pour offrir aux yeux ébahis des sergents de ville des jupes retroussées, des hottes maculées, et deux paires de moulets sautillants au dessus des flaques d'eau; et aucun d'eux n'oserait élever la voix... Le « qu'en dira-t-on » est un si grand maître, surtout ici... Il y a, à Roubaix, deux institutions : les dîners de famille et l'usage, et qui conque se soustrait à l'un ou aux autres, encourt un blâme sérieux.

Toujours est-il que nos conseillers municipaux ou le commissaire de police, devraient faire cesser cet état de choses vraiment gênant pour les personnes.

— Je ne vous ai pas menti, dit Chaffert, en vous assurant que j'ignore la retraite de Piéqueur; mais peut-être qu'en cherchant bien...

Le contrebandier se tut. Josillet lui mit quelque argent dans la main, Chaffert sourit.

— En cherchant bien, dit-il, on pourrait trouver. — Veux-tu nous aider ? — Je ne demande pas mieux, d'autant plus que je ne suis pas très bien avec Piéqueur, et que moi et les autres qui travaillons de ce côté, nous serions assez contents d'en débarrasser le pays.

— Eh bien, accompagne-moi. — Je vous suis. Chaffert était venu à la ferme avec Josillet, et ils s'étaient mis tout de suite à la recherche de Rose. La première journée, les efforts n'aboutirent à aucun résultat.

FEUILLETON DU 5 FÉVRIER. — N° 75

LA FAUTE DU DOCTEUR MADELOR

QUATRIÈME PARTIE. — La revanche de Madelor (SUITE)

Elle s'empara de la serpe laissée dans un coin par Piéqueur, résolue de se servir contre le bandit s'il s'apercevait de sa disparition avant qu'elle fut hors de son atteinte et s'il la poursuivait.

Puis elle se glissa hors de la hutte. La forêt était pleine de soleil et des tas de petits oiseaux chantaient dans les branches en faisant leurs nids.

Elle se traîna dans le ravin, au hasard, voulant, avant toutes choses, aller le plus loin possible de cet antre où elle avait eu qu'elle laisserait la vie. Elle ne connaissait pas son chemin. Il n'y avait pas de sentier tracé, et elle se dirigeait à l'aventure.

Elle avait de la peine à marcher, tellement elle était faible. Elle suivit le ravin, puis remonta dans forêt, espérant qu'elle rencontrerait un bûcheron ou qu'elle tomberait sur un chemin qui la conduirait vers une habitation d'où elle pourrait regagner le village du Haut-Rotté.

Tout à coup elle s'arrêta brusquement, s'affaissa, et, agenouillée dans l'herbe, resta sans faire un mouvement, affreusement pâle; son cœur battait avec une violence douloureuse, et ses lèvres s'étaient desséchées.

Elle venait d'arriver au bord d'une scie de clairière qui finissait d'un côté à des rochers, de l'autre s'enfonçait dans la forêt.

A la pointe extrême de cette clairière, quelques chênes avaient poussé et étaient épanouis. A l'un d'eux était encore pendue une longue corde à nœuds soutenant un tabouret et se balançant au-dessus du ravin qui s'étendait en bas des rochers presque perpendiculaires.

Une échelle était appuyée contre le chêne qui, poussé au bord de l'abîme, se penchait au-dessus du précipice comme si le vide l'eût attiré.

— Piéqueur est là, se dit Rose, C'est lui qui travaille à ces chênes. Elle n'osait bouger, retenait sa respiration et restait ensevelie dans les feuilles des bruyères refermées autour d'elle.

Au bout de quelques minutes, n'entendant rien, elle écarta les branches et avança la tête, scrutant la clairière.

Les sacs de Piéqueur étaient au pied d'un chêne avec ses outils. Mais lui, que faisait-il? Elle se souleva, devenue plus hardi, et regarda au fond de la clairière.

Elle l'aperçut... Le bandit était tombé à l'ombre et dormait profondément. Alors elle respira. Elle pouvait se sauver. En prenant des précau-

tions infinies, elle s'obstignait, et cette fois elle serait délivrée de cet homme. Elle n'en fit rien cependant.

Les yeux obstinément fixés sur Piéqueur, elle enveloppait le bandit d'un regard étrange, presque cruel. Tous les muscles de son visage étaient tendus et les narines de son nez frémissaient. Une pensée de vengeance la traversait, s'emparait d'elle, lui faisait oublier tout, et ce qu'elle avait enduré lors de sa capture, et ce qu'elle avait enduré chez Piéqueur, et les menaces du sébaste, et ce qu'il voulait exiger d'elle, et le danger qui planait sur les habitants de la Cendrière si elle n'arrivait pas à temps et si elle ne les prévenait pas.

Car Piéqueur fatigué des refus de Rose; mettrait quand même à exécution le plan criminel auquel il avait essayé de l'associer.

Et ce crime pouvait coûter la vie à l'un des êtres qu'elle chérissait.

Tout cela était oublié. L'enfant allait essayer de se venger et son regard était chargé d'une haine implacable.

Elle fit un grand détour pour ne pas quitter les arbres afin de se traverser la clairière et dans point être vue par Piéqueur, si celui-ci venait à réveiller.

Elle atteignit les chênes, sur le bord du ravin. Alors elle se leva, regarda une dernière fois du côté de Piéqueur, pour s'assurer que le bandit dormait, et se mit à monter à l'échelle adossée contre le chêne où se balançait la corde à laquelle devait se suspendre Piéqueur.

Elle grimpa aux échelons, sa serpe dans la main et atteignit le bord de l'arbre où la corde était enroulée.

Avec la serpe elle scia la corde, qui ne fut plus retenue que par quelques brindilles de chanvre, lesquelles devaient céder sous le premier fâcheux.

Puis elle redescendit. Elle refit le même trajet et regagna sa première place. Elle se dissimula de nouveau dans les broussailles, menaçant dans les feuilles un intervalle qui lui permit de ne pas perdre de vue Piéqueur, toujours dormant, et d'apercevoir en même temps le chêne où tout à l'heure le bandit allait reprendre son travail.

Elle attendit. Elle ne voulait pas quitter la clairière et abandonner ce poste, sans être certaine que sa vengeance était complète.

Elle voulait pouvoir dire, à la Cendrière, que désormais l'on allait vivre tranquille, à l'abri des entreprises et de la haine de Piéqueur.

Et dans la joie suprême de cette vengeance qu'elle savourait déjà, l'enfant oubliait presque ses souffrances.

Un rayon de soleil qui perça à travers les découpures des branches filtra jusqu'à Piéqueur, s'abaisa jusqu'à ses yeux et le réveilla.

L'homme se leva lourdement, encore engourdi, alla vers les sacs jetés au pied d'un arbre, tira une bouteille et but.

Puis il se dirigea vers le chêne, atteignant l'échelle et monta. En haut, au moment où il allait saisir la corde, l'amec à lui et s'assour sur le tabouret, il s'arrêta.

tout son sang venait de s'arrêter. La tête penchée, debout